La Rivière de Crac'h Etude ornithologique

Pré-étude sur 7 mois (mi-août 2023 à février 2024) en attente des résultats de mars à juillet 2024



YVES LE CAM Ornithologue

Mouettes rieuses, vanneaux huppés, spatule blanche et tadornes de Belon en baie St Jean

Une série de comptages ornithologiques a débuté en août 2023 et va se poursuivre jusqu'à l'été 2024.

Depuis mi-août, l'ornithologue, Yves Le Cam, a réalisé plus d'une quinzaine de comptages, en différents lieux de la rivière (Becquerel, Kervihan, baie Saint Jean, Le Latz, baie de Kervilor) et à différents moments de la marée.



Yves Le Cam Ornithologue, animateur et photographe naturaliste, à Auray

Animateur bénévole LPO (Ligue de Protection des Oiseaux) depuis 26 ans.

Animateur bénévole ornitho pour Bretagne Vivante depuis 15 ans.

Participation avec Bretagne Vivante au recensement de l'engoulevent d'Europe, des oiseaux hivernants dans le Morbihan et des rapaces diurnes et nocturnes.

Animateur ornitho du Centre Familial Crachois depuis 6 ans.

Bénévole pour le **conservatoire du littoral** pour le projet de surveillance et de sensibilisation à la protection du gravelot à collier interrompu, à Locmariaquer depuis 3 ans.

Expositions ornitho dans les médiathèques du Morbihan, articles dans ornithomedia et conférences sur les oiseaux du littoral et des jardins.

lecamyves@hotmail.fr



Les oiseaux en Rivière de Crac'h

- Un écosystème exceptionnel avec des enjeux environnementaux forts P 4-5
- Une trame bleue P 6
- Les oiseaux sédentaires et nicheurs P 7-8
- Les oiseaux migrateurs P 9-10
- Une richesse menacée P 11
- Une responsabilité biologique importante P
 12-13
- Les lieux de comptage P 14
- Les oiseaux en baie St Jean P 15-17
- Les oiseaux en baie de Kervilor P 18
- Les oiseaux au Latz P 19
- Les oiseaux en fond de rivière P 20
- La loutre d'Europe P 21
- Une richesse ornithonolique à préserver P 22

Un écosystème exceptionnel présentant une valeur écologique forte



Extrait du PLU de Crac'h

Avec un environnement préservé et une diversité d'habitats naturels, peu de sites rassemblent autant d'éléments propices à la biodiversité : bois variés, landes, étangs, zones humides, prés salés, roselières et fourrés littoraux, talus et murets de pierre, vasières...

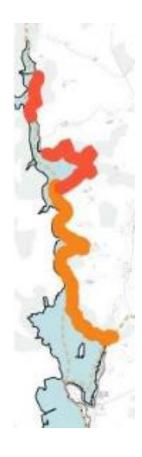
Selon le PLU de Carnac, la rivière de Crac'h présente « un **intérêt écologique très fort »** (cf Rapport de présentation du PLU de Carnac 2016, p.208)

Selon le PLU de Crac'h, la Rivière est « un écosystème exceptionnel », par son étendue et sa structuration, constitué d'habitats variés, présentant la « valeur écologique la plus forte » (cf Rapport de présentation du PLU de Crac'h 2016, p. 206 et 207.)



Baie St Jean

Des enjeux forts liés aux habitats d'intérêt Communautaire (Natura 2000)



Enjeux liés aux habitats naturels

Enjeux forts

Enjeux modérés

La commune de Crac'h et la rive gauche de la rivière font partie du Parc Naturel Régional (PNR) du Golfe du Morbihan.

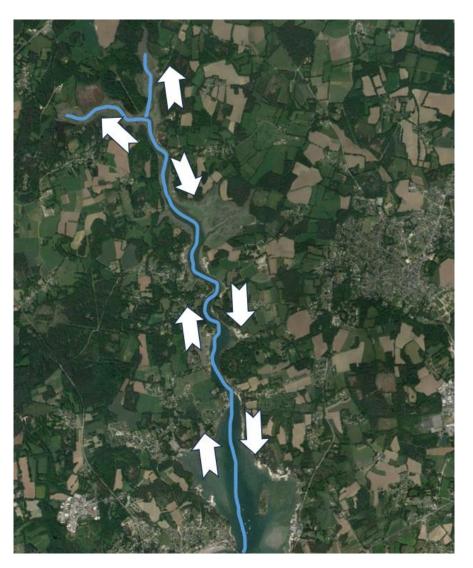
Selon le PNR, la rivière présente en grande majorité des enjeux modérés à fort en termes d'habitats d'intérêts communautaires :

- Enjeux forts (Habitats Natura 2000 particulièrement sensibles au piétinement) pour la baie St Jean et le fond de la rivière
- Enjeux modérés pour toute la partie sud crachoise

https://www.parc-golfe-morbihan.bzh/medias/2023/09/Carte-SC-Habitats-Notice.pdf



Un écosystème complet pour les oiseaux du littoral



La rivière de Crac'h est fréquentée tout au long de l'année par une riche avifaune, notamment oiseaux du littoral, nicheurs et migrateurs, qui profite de l'ensemble de l'écosystème.

Les oiseaux viennent se nourrir sur la rivière de petits poissons dans le courant du chenal; de petits crustacés, vers et mollusques sur les vasières ; d'insectes et de larves dans les prés salés et les roselières.

Ils remontent globalement le long du chenal avec la marée, puis redescendent quand l'eau se retire en fond de rivière.

Certains oiseaux nichent sur les berges, dans les roselières, les terriers, les landes et les bois qui bordent la rivière.

Certains viennent se cacher des prédateurs dans les roselières et le lit de la rivière.

La rivière est un écosystème complet, une trame bleue, où les oiseaux viennent se nourrir, se reposer et pour certains nicher.

Les premières observations réalisées depuis août 2023 révèlent déjà plus de 80 espèces.

Les oiseaux sédentaires et les oiseaux nicheurs



Dortoir d'aigrettes sur l'île de Cuhan

Une colonie d'aigrettes garzettes vit sur la rivière. Elles s'organisent la nuit en dortoirs au sud de la rivière (sur l'île de Cuhan, l'anse de Kervilor et au Luffang), et le jour remontent la rivière pour se nourrir.



Martin- pêcheur au Latz

Le martin- pêcheur a été très régulièrement observé à Kerguoch, à Becquerel, à Crocalan, à la Baie St Jean, au Latz et dans la baie de Kervilor. On estime que 3 à 4 couples nichent dans les berges de la rivière.



Tadornes en baie St Jean- rive Ouest

Les tadornes de Belon sont très présents dans la baie St Jean et la baie de Kervilor. Certains nichent dans les terriers des alentours. On observe les nurseries en début d'été sur ces deux baies : les jeunes sont gardés par un seul couple.



Vanneaux huppés en baie St Jean-rive Ouest

Les vanneaux huppés, particulièrement discrets et farouches, se cachent dans les vestiges des installations ostréicoles. Ils sont aussi très présents en baie St Jean. Une partie niche probablement dans les alentours.



Chevalier gambette en baie St Jean- rive Est

On observe le chevalier gambette tout au long de la rivière : fond de la rivière, baie St Jean, le Latz, baie de Kervilor. Une partie niche probablement dans les marais de la rivière.

Oiseau craintif, il donne l'alerte par son cri sonore dès qu'on l'approche.

C'est une espèce déterminante de l'inventaire ZNIEFF (Zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique) en Bretagne.

De nombreux oiseaux migrateurs viennent aussi passer plusieurs mois dans la rivière de Crac'h

Le pa fair région de la Ke

Le courlis cendré, particulièrement farouche, est régulièrement observé en baie St Jean et en baie de Kervilor.



Spatule blanche en baie St Jean-rive Ouest

Courlis cendré en baie St Jean- rive Est



Grande aigrette en baie St Jean- rive Nord



On observe d'autres hivernants comme :

- La sarcelle d'hiver
- La grande aigrette
- Le chevalier guignette
- La sterne caugek
- La bernache cravant
-

Certaines espèces investissent la rivière en grand nombre



Bernaches cravants en baie St Jean



Sarcelles d'hiver en baie St Jean



Tadornes de Belon en baie St Jean

Vanneaux huppés en baie St Jean

Ont été comptés :

140 bernaches cravant en baie St Jean, le 05/01/2024
108 sarcelles d'hiver en baie St Jean, le 12/01/2024
102 grands gravelots en baie de Kervilor, le 05/11/2023
70 tadornes de Belon en baie St Jean, le 05/01/2024
97 vanneaux huppés en baie St Jean, le 12/01/2024
301 mouettes rieuses en baie St Jean, le 17/02/2024



Mouettes rieuses en baie St Jean

Une richesse ornithologique menacée

En 7 mois (mi-août 2023 à février 2024), **80 espèces différentes ont été observées**.

44 espèces d'oiseaux nicheurs et 36 espèces hivernantes.





60 espèces sont sous protection nationale.

Selon, l'arrêté du 29 octobre 2009- art 3 II,

Pour ces espèces :

« Sont interdites sur les parties du territoire métropolitain où l'espèce est présente ainsi que dans l'aire de déplacement naturel des noyaux de populations existants : la destruction, l'altération ou la dégradation des sites de reproduction et des aires de repos des animaux ».

8 espèces sont visées par l'annexe I de la directive européenne de 2009

Art 4 « Les espèces mentionnées à l'annexe I font l'objet de mesures de conservation spéciale concernant leur habitat, afin d'assurer leur survie et leur reproduction dans leur aire de distribution. »

Notamment l'aigrette garzette, la grande aigrette, le martin-pêcheur, la spatule blanche et l'engoulevent d'Europe, tous bien présents sur la rivière.

YLECAM Espèce observée nicheurs	Responsabilité biologique Bretagne- nicheur	Liste rouge nicheur Bretagne 2021	Liste rouge IUCN France 2016 Nicheur	Tendanciel	Protection nationale: Arreté du 29 octobre 2009	Directive Europe
Chevalier gambette	4- Très élevée	EN- En Danger	LC - préoccupation mir	Inconnu		
Tadome de belon	4- Très élevée	LC - préoccupation mir	LC - préoccupation mir	En déclin	oui	
Bouscarle de cetti	3- Elevée	LC - préoccupation mir	LC - préoccupation mir	Stable	oui	
Chardonneret élégant	3- Elevée	LC - préoccupation mir	VU - Vulnérable	Stable	oui	
Cisticole des joncs	3- Elevée	LC - préoccupation mir	VU - Vulnérable	En déclin	oui	
Pipit farlouse	3- Elevée	VU - Vulnérable	VU - Vulnérable	En déclin	oui	
Vanneau huppé	3- Elevée	VU - Vulnérable	NT-Quasi menacé	En déclin		
Martin pêcheur	1- Mineure	LC - préoccupation mir	VU - Vulnérable	Inconnu	oui	Annexe 1
Pic épeiche	2- Modérée	LC - préoccupation mir	VU - Vulnérable	En amélioration	oui	
Hirondelle rustique	2- Modérée	LC - préoccupation mir	NT-Quasi menacé	En déclin	oui	
Roitelet huppé	2- Modérée	LC - préoccupation mir	NT-Quasi menacé	Stable	oui	
Accenteur mouchet	2- Modérée	LC - préoccupation mir	LC - préoccupation mir	En déclin	oui	
Bergeronnette grise	2- Modérée	LC - préoccupation mir	LC - préoccupation mir	Stable	oui	
Buse variable	2- Modérée	LC - préoccupation mir	LC - préoccupation mir	En amélioration	oui	
Canard colvert	2- Modérée	LC - préoccupation mir	LC - préoccupation mir	Nicheuse en am	élioration / Hiv	er en déclin
Choucas des tours	2- Modérée	LC - préoccupation mir	LC - préoccupation mir	En amélioration	oui	
Corneille noire	2- Modérée	LC - préoccupation mir	LC - préoccupation mir	En déclin		
Bruant zizi	2- Modérée	LC - préoccupation mir	LC - préoccupation mir	En déclin	oui	
Engoulevent d'Europe	2- Modérée	LC - préoccupation mir	LC - préoccupation mir	NA	oui	Annexe 1
Epervier d'Europe	2- Modérée	LC - préoccupation mir	neure	NA	oui	
Faucon crécerelle mâle	2- Modérée	LC - préoccupation mir	LC - préoccupation mir	En déclin	oui	
Geai des chênes	2- Modérée	LC - préoccupation mir	LC - préoccupation mir	Stable		
Grèbe castagneux	2- Modérée	LC - préoccupation mir	LC - préoccupation mir	En déclin	oui	
Grèbe huppé	2- Modérée	LC - préoccupation mir	LC - préoccupation mir	NA	oui	
Grimpereau des jardins	2- Modérée	LC - préoccupation mir	LC - préoccupation mir	En amélioration	oui	
Grive musicienne	2- Modérée	LC - préoccupation mi	r LC - préoccupation mir	Stable		
Mésange bleue	2- Modérée	LC - préoccupation mi	r LC - préoccupation mir	Stable	oui	
Mésange charbonnière	2- Modérée	LC - préoccupation mi	r LC - préoccupation mir	En déclin	oui	
Mésange huppée	2- Modérée	LC - préoccupation mi	r LC - préoccupation mir	En déclin	oui	
Pic mar	2- Modérée	LC - préoccupation mi	r LC - préoccupation mir	En amélioration	oui	
Pic noir	2- Modérée	LC - préoccupation mi	r LC - préoccupation mir	Stable	oui	Annexe 1
Pic vert	2- Modérée	LC - préoccupation mi	r LC - préoccupation mir	En déclin	oui	
Pinson des arbres	2- Modérée	LC - préoccupation mi	r LC - préoccupation mir	Stable	oui	
Pouillot véloce	2- Modérée	LC - préoccupation mi	r LC - préoccupation mir	En amélioration	oui	
Roitelet triple-bandeau	2- Modérée	LC - préoccupation mi	r LC - préoccupation mir	En amélioration	oui	
Rougegorge familier	2- Modérée		r LC - préoccupation mir		oui	
Serin cini	2- Modérée	LC - préoccupation mi	r LC - préoccupation mir	En déclin	oui	
Sittelle torchepot	2- Modérée	LC - préoccupation mi	r LC - préoccupation mir	En déclin	oui	
Troglodyte mignon	2- Modérée	LC - préoccupation mi	r LC - préoccupation mir	stable	oui	

Une responsabilité biologique régionale - Les oiseaux nicheurs

44 espèces d'oiseaux nicheurs ont été observées.

Parmi les oiseaux nicheurs, **7 espèces ont une** responsabilité régionale élevée à très élevée.

18 espèces sont en déclin.

Le chevalier gambette, le tadorne de Belon, le martin pêcheur et le pic épeiche ont été observés régulièrement aux différents lieux de la rivière.

Le chardonneret élégant, le vanneau huppé et tadorne de Belon ont été observés régulièrement en grand nombre.

La cisticole des joncs a été observée en plusieurs lieux.

A compléter par l'étude à venir au printemps 2024 en période de nidification.

YLECAM Espèce observée nicheurs	Responsabilité biologique Bretagne- nicheur	Liste rouge nicheur	Liste rouge IUCN France 2016 Nicheur	Tendanciel	Protection nationale: Arreté du 29 octobre 2009
Cygne tuberculé	1- Mineure	LC - préoccupation mir	LC - préoccupation mir	En amélioration	oui
Foulque macroule	1- Mineure	LC - préoccupation mir	neure	stable	
Héron cendré	1- Mineure	LC - préoccupation mir	LC - préoccupation mir	En déclin	oui
Orite longue queue		hors étude 2021		En déclin	oui
Perdrix grise		hors étude 2021	LC - préoccupation mir	eure	

YLECAM Espèce observée hivernants	Responsabilité biologique Bretagne migrateur	Liste rouge migrateur Bretagne 2015	Liste rouge IUCN France 2016 HIVERNANT	Tendanciel	Protection nationale: Arreté du 29 octobre 2009	Directive Europe
Spatule blanche	5- Majeure	EN- En Danger	VU - Vulnérable	En amélioration	oui	Annexe 1
Bécasseau variable	4-Très élevée	NT-Quasi menacé	LC - préoccupation	stable	oui	
Bécasseau maubeche	4-Très élevée	LC - préoccupation mine	NT-Quasi menacé	inconnues		
Bernache cravant	4-Très élevée	LC - préoccupation mine	LC - préoccupation	En amélioration	oui	
Courlis cendré	4-Très élevée	LC - préoccupation mine	LC - préoccupation	En déclin		
Grand Cormoran	4-Très élevée	LC - préoccupation mine	LC - préoccupation	Phalacrocorax	oui	
Grand Gravelot	4-Très élevée	VU - Vulnérable	LC - préoccupation	Stable	oui	
Grèbe à cou noir	4-Très élevée	LC - préoccupation mine	LC - préoccupation	En déclin	oui	
Huitrier pie	4-Très élevée	LC - préoccupation mine	LC - préoccupation	Stable		
Tournepierre à collier	4-Très élevée	LC - préoccupation mine	LC - préoccupation	En amélioration	oui	
Avocette élégante	3- Elevée	NT-Quasi menacé	LC - préoccupation	Stable	oui	Annexe 1
Canard Pilet	3- Elevée	VU - Vulnérable	LC - préoccupation	Stable		
Courlis corlieu	3- Elevée	DD-données insuffisante	NA	NA		
Grande Aigrette	3- Elevée	EN- En Danger	LC - préoccupation	En amélioration	oui	Annexe 1
Mouette rieuse	3- Elevée	LC - préoccupation mine	LC - préoccupation	NA	oui	
Bécassine des marais	2- Modérée	DD-données insuffisante	DD-données insuffis	En déclin		
Guillemot de troïl	2- Modérée	DD-données insuffisante	DD-données insuffis	En amélioration	oui	
Héron garde boeufs	1- Mineure	NT-Quasi menacé	NA	En déclin	oui	
Hirondelle de rivage	2- Modérée	DD-données insuffisante	s	Stable	oui	
Sarcelle d'hiver	2- Modérée	LC - préoccupation mine	LC - préoccupation	En amélioration	1	
Tarin des aulnes	2- Modérée	DD-données insuffisante	DD-données insuffis	NA	oui	
Sterne caugek	1- Mineure	DD-données insuffisante	NA		oui	Annexe 1
Chevalier guignette			NA		oui	
Goéland argenté			NA		oui	
Canard souchet	1- Mineure	LC - préoccupation mine	LC - préoccupation	mineure		
Goéland brun	1- Mineure	LC - préoccupation mine	LC - préoccupation	mineure	oui	
Grive mauvis	1- Mineure	DD-données insuffisante	s			
Aigrette garzette	pas évalué	DD-données insuffisante	NA		oui	Annexe 1
Bergeronnette des ruisseau	pas évalué	DD-données insuffisante	LC - préoccupation	mineure	oui	
Bruant des neiges			NA		oui	
Chevalier aboyeur	pas évalué	DD-données insuffisante	NA			
Chevalier culblanc	pas évalué	DD-données insuffisante	NA		oui	
Goéland leucophée			NA		oui	
Goéland marin	pas évalué	DD-données insuffisante	NA		oui	
Grive draine	pas évalué	DD-données insuffisante	NA			

Une responsabilité biologique régionale

Les oiseaux migrateurs, hivernants, et

sédentaires non nicheurs

36 espèces d'oiseaux migrateurs ou non nicheurs ont été observées.

Parmi eux, **15 espèces ont une responsabilité** biologique régionale élevée à majeure :

- 1 espèce a une responsabilité majeure
- 9 espèces ont une responsabilité très élevée.
- 5 espèces ont une responsabilité élevée

La spatule blanche, le courlis cendré, la bernache cravant, et l'aigrette garzette ont été observés régulièrement.

La grande aigrette, le bécasseau variable et la sterne caugek ont été observés plusieurs fois en différents lieux.

Le grand gravelot et le tournepierre à collier ont été observés plusieurs fois en grand nombre.



10 lieux de comptage

La baie Saint Jean concentre une richesse ornithologique exceptionnelle, avec de nombreuses espèces à protéger.

Au cours des comptages réalisés les 16/08/23, 31/10/2023, 22/11/23, 28/12/2023, 05/01/24, 12/01/2024 et 17/02/2024, soit en 7 mois, **62 espèces différentes ont été observées**.

Espèce observée	max/jour	Espèce observée	max/jour	Espèce observée	max/jour
Aigrette garzette	11	Courlis cendré	4	Martin pêcheur	2
Avocette élégante	1	Courlis corlieu	1	Mésange bleue	4
Bécasseau maubeche	1		<u>'</u>	Mésange charbonnière	3
Bécasseau variable	30	Cygne tuberculé	4	Mouette de Sabine	1
Bergeronnette grise	3	Engoulevent d'Europe	1	Mouette rieuse	301
Bernache Cravant	140	Geai des chênes	3	Orite longue queue	12
Bouscarle de cetti	1	Goéland argenté	14	Pic épeiche	3
Bruant des neiges	1	Goéland brun	11	Pic vert	2
Bruant zizi	1	Goéland leucophée	1	Pinson des arbres	2
Buse variable	5	Goéland marin	1	Pipit farlouse	4
Canard colvert	70		· ·	Pouillot véloce	1
Canard pilet	2	Grand Cormoran	6	Rougegorge familier	3
Canard souchet	3	Grande Aigrette	2	Sarcelle d'hiver	108
	28	Grèbe castagneux	2	Serin cini	1
Chardonneret élégant		Grimpereau des jardins	1	Sittelle torchepot	5
Chevalier aboyeur	3	Grive musicienne	1	Spatule blanche	4
Chevalier culblanc	1	Guillemot de troïl	1	Sterne caugek	3
Chevalier gambette	2	Héron cendré	3	Tadorne de belon	70
Chevalier guignette	5		-	Tarin des aulnes	1
Choucas des tours	11	Héron garde boeufs	7	Tournepierre à collier	35
Cisticole des joncs	1	Hirondelle de rivage	6	Troglodyte mignon	2
Corneille noire	26	Hirondelle rustique	17	Vanneau huppé	97



Les oiseaux occupent largement les deux rives de la baie Saint Jean : rive ouest (Carnac) et rive est (Crac'h)

A marée basse



Tadornes de Belon sur la vasière





Envol des vanneaux à l'approche des berges



Chevalier gambette

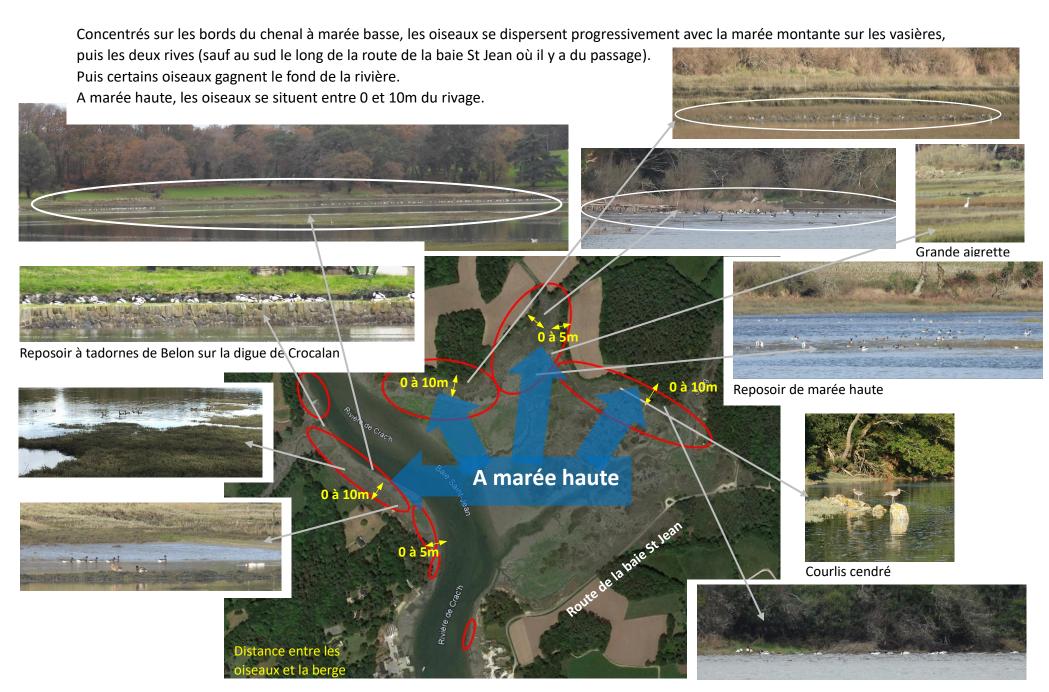
Reposoirs à vanneaux huppés



Spatules blanches sur la vasière



Projet 22/03/2024- 16



Projet 22/03/2024- 17

Les oiseaux dans la baie de Kervilor

Espèce observée	max/jour
Aigrette garzette	28
Avocette élégante	1
Bécasseau variable	25
Buse variable	1
Canard colvert	15
Chevalier aboyeur	6
Chevalier guignette	1
Choucas des tours	22
Courlis cendré	4
Courlis corlieu	4
Geai des chênes	1
Goéland argenté	56
Goéland brun	15
Goéland marin	8
Grand Cormoran	8
Grand Gravelot	102
Grèbe à cou noir	1
Grèbe castagneux	4
Grèbe huppé	1
Grive musicienne	1

Espèce observée	max/jour
Héron cendré	6
Héron garde boeufs	20
Hirondelle de rivage	11
Huitrier Pie	2
Martin pêcheur	1
Mésange bleue	3
Mésange charbonnière	2
Mouette rieuse	62
Orite longue queue	20
Pic épeiche	1
Pic vert	1
Pinson des arbres	4
Rougegorge familier	2
Sittelle torchepot	2
Sterne caugek	4
Tadorne de belon	22
Tournepierre à collier	22
Troglodyte mignon	1

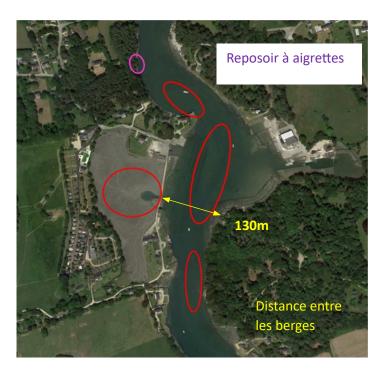
Au cours des comptages réalisés les 13/09/23, 05/11/23, 28/12/23 et 17/02/2024, **38 espèces ont été observées.**



Les oiseaux au Latz

Espèce observée	max/jour
Accenteur mouchet	1
Aigrette garzette	11
Bergeronnette des ruisses	2
Chevalier aboyeur	2
Chevalier gambette	1
Chevalier guignette	4
Goéland argenté	2
Grand Cormoran	3
Héron cendré	1
Hirondelle rustique	20
Martin pêcheur	1
Mésange bleue	1
Mouette rieuse	15
Pic épeiche	1
Pic noir	1
Sittelle torchepot	1

Au cours des comptages réalisés les 02/11/23 et 05/11/23, **16 espèces ont été observées**



Les oiseaux dans le fond de la rivière Becquerel, Kervihan et Lozerec

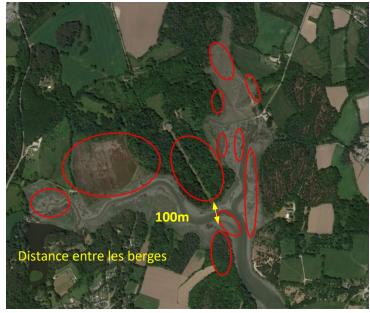
Espèce observée	max/jour
Accenteur mouchet	1
Aigrette garzette	2
Bécassine des marais	1
Bergeronnette grise	3
Buse variable	2
Bruant zizi	1
Canard colvert	51
Chevalier aboyeur	2
Chevalier culblanc	1
Chevalier gambette	1
Chevalier guignette	16
Cisticole des joncs	2
Courlis corlieu	1
Cygne tuberculé	2
Epervier d'Europe	1
Faucon crécerelle mâle	1
Foulque macroule	6
Geai des chênes	4
Grande Aigrette	1
Grèbe castagneux	2
Grimpereau des jardins	1

Espèce observée	max/jour
Grive draine	1
Grive musicienne	1
Héron cendré	4
Martin pêcheur	1
Mésange bleue	4
Mésange charbonnière	1
Mésange huppée	1
Mouette rieuse	5
Orite à longue queue	1
Pic épeiche	2
Pic mar	1
Pic noir	1
Pic vert	2
Pinson des arbres	1
Pouillot véloce	1
Roitelet huppé	1
Roitelet triple-bandeau	1
Rougegorge familier	2
Sarcelle d'hiver	37
Sittelle torchepot	5
Tadorne de Belon	14
Troglodyte mignon	3

Au cours des comptages réalisés les 16/08/23, 22/11/23, 05/01/24 et 28/02/2024, **43 espèces ont été observées.**

Les oiseaux viennent se nourrir en fond de rivière à marée haute et mimarée descendante, dans les vasières et prés-salés tous justes recouverts d'eau, entre le chenal et les rives.

Les rives sont très proches sur cette partie de la rivière. La distance entre les vasières et les rives/digues est plus courte que la distance d'effarouchement des oiseaux. Ainsi, il suffit d'une présence humaine sur une rive/digue pour effaroucher l'oiseau qui se nourrit sur la vasière de l'autre rive.



Projet 22/03/2024- 20

La loutre d'Europe



Baie St Jean-ruisseau

Avec ses cours d'eau, ses étangs et ses interfaces eau douceeau salée, la rivière de Crac'h est un milieu favorable à la loutre d'Europe.

Des épreintes de loutre ont été retrouvées en baie St Jean.



Epreintes (excréments de loutre) en baie St Jean le 02/02/2024

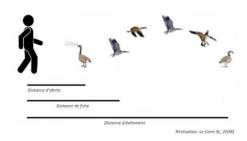
La loutre est une espèce protégée qui bénéficie d'un Plan National d'Actions.

La loutre en rivière de Crac'h mériterait une étude à part entière.

Une biodiversité et une richesse ornithologique menacées

Le dérangement des oiseaux- les distances d'envol

	le	oyenne de fuite pou orsqu'une ou plusie art-type représente	urs personnes app	prochent à pied	
	Tensen et Van Zoest, 1983	Van der Meer, 1985	Triplet, Méquin et Sueur, 2007	Le Corre, 2009	Le Corre, 2009
ESPECE	lle de Terschelling (Pays-Bas)	Delta de la mer des Wadden (Pays-Bas)	Baie de Somme (France)	Golfe du Morbihan (France)	Petite Mer de Gâvres (France)
Aigrette garzette			107	53	81
Barge rousse	72	107			46
Bécasseau variable		71	80	71	32
Bernache cravant		105		52	77
Canard Colvert			144	79	
Canard pilet			211		
Canard siffleur			128		
Chevalier gambette	95		99		37
Courlis cendré	95	211	455	179	128
Foulque macroule				79	
Goéland argenté	60		97		
Grand Cormoran			134		
Grand Gravelot		121	75		
Huitrier pie	62	85	134	110	52
Mouette rieuse	55	124	87	39	
Pluvier argenté			116	72	58
Pluvier doré	45				
Sarcelle d'hiver				61	
Tadorne de Belon		148	186	113	106
Tournepierre à collier		47			



Les oiseaux du littoral, vivant majoritairement au sol, sont particulièrement sujet au dérangement.

Selon le Parc Naturel Régional (PNR) du Golfe du Morbihan, les distances de fuite (= envol) et les distances d'évitement constituent à l'heure actuelle, les plus simples et les plus fiables indicateurs des effets du dérangement sur l'avifaune. https://www.parc-golfemorbihan.bzh/medias/2023/09/LIVRET-4-LIGHT.pdf

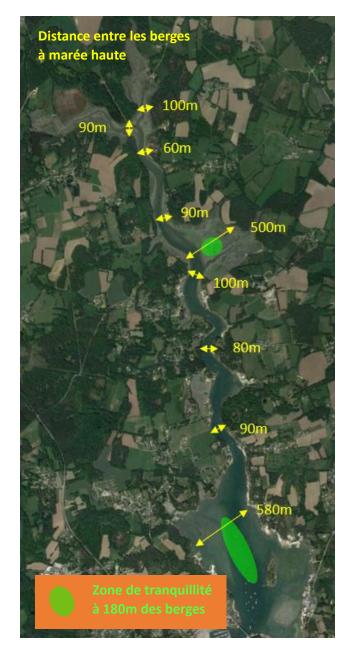
Tableau de synthèse des distances de fuite moyennes pour les oiseaux d'eau européens (compilation B.E.T 2017) Source : bet-barussaud.fr

- « On constate que les distances moyennes de fuite sont généralement comprises entre 50m et 150m pour la vingtaine d'espèces étudiées. »
- « Certaines espèces comme le Courlis cendré et le Tadorne de Belon sont particulièrement farouches. » https://www.parc-golfe-morbihan.bzh/medias/2023/09/LIVRET-4-LIGHT.pdf

Une distance fixe de 200 mètres à partir du tracé identifié comme source potentielle de dérangement est retenue par le mémoire sur la méthode d'évaluation des effets cumulés des manifestations de loisirs sur la conservation de l'avifaune. https://www.parc-golfe-morbihan.bzh/medias/2023/08/Manifestation-et-avifaune-memoire-DESU-S-Guillard-2016.pdf

« Afin d'estimer l'impact potentiel de la SPPL sur les populations d'oiseaux d'eau hivernants, c'est la distance de fuite du courlis cendré estimée dans le golfe du Morbihan (Le Bilan in Le Corre, 2009) qui sera retenue sur les secteurs fréquentés par les oiseaux, soit 179m depuis la limite du Domaine Public Maritime » Rapport Althis 01/2019- II.3-2

Un consensus se dessine donc autour de 180 à 200m. **Une distance de 180m d'envol est retenue pour tous les oiseaux à partir du rivage.** C'est la distance de fuite des oiseaux lorsqu'une ou plusieurs personnes approchent à pied.



En rivière de Crach, les oiseaux sont proches des berges

La rivière de Crac'h est étroite.

La distance entre les rives est majoritairement inférieure à la distance d'envol. Dès lors qu'un promeneur se situe sur une berge, l'oiseau n'a pas d'autre solution que de quitter la zone. Et il suffit d'une personne sur une rive pour effaroucher les oiseaux des deux côtés.

Les baie St Jean et baie de Kervilor ne sont pas suffisamment grandes pour offrir une large zone de tranquillité à l'écart des distances d'envol.

<u>A marée basse</u>, les oiseaux viennent se nourrir sur les bords du chenal. Dans la baie St Jean, le chenal se situe à 10-50m de la rive Ouest. Ainsi, même à marée basse les oiseaux sont immanquablement dérangés par les visiteurs sur les berges.

A mi-marée, plusieurs reposoirs ont été identifiés proches des berges :

- Reposoir dans les prés-salés au nord de la baie St Jean,
- Reposoir à vanneaux huppés dans les vestiges ostréicoles proche de la rive Ouest de la baie St Jean. Avec la marée montante, les oiseaux se rapprochent progressivement des rives.

<u>A marée haute</u>, les oiseaux se situent à proximité des rives, voire sur les berges, notamment dans les lieux tranquilles comme la baie St Jean et le fond de la rivière.

Outre les prés-salés, plusieurs dortoirs et reposoirs ont été identifiés sur l'ensemble des berges de la rivière :

- Dortoirs à aigrettes dans la baie de Kervilor et au Luffang,
- Reposoir à tadornes de Belon sur la digue de Crocalan.

Sans compter les oiseaux qui nichent dans les berges, comme le martin pêcheur que l'on retrouve tout au long de la rivière.

Ainsi en rivière de Crac'h, dès la marée basse et a fortiori à marée haute, les oiseaux sont dérangés par une présence humaine sur une berge. La présence de chiens amplifie le dérangement.

Conséquences de la fréquentation humaine pour les oiseaux

Selon le Parc Naturel Régional du Golfe du Morbihan :

« Les populations d'oiseaux, à l'instar d'autres groupes d'espèces, connaissent une régression globale, rapide et massive. Dans ce contexte, les effets du dérangement s'ajoutent aux nombreux facteurs qui perturbent le cycle de vie des oiseaux avec des conséquences négatives, en particulièrement pour les espèces migratrices.

Le dérangement va provoquer une réaction de défense de l'oiseau, l'obligeant à fuir et donc à dépenser une partie de ses réserves énergétiques, réserves indispensables pour l'accomplissement de son cycle de vie (migration, reproduction, croissance des poussins...). Des dérangements incessants peuvent être fatals à ces espèces.

De plus, le cumul des dérangements peut conduire à rendre des sites moins attractifs pour les oiseaux même pour des niveaux moyens de dérangement (Hill et Al 1997 in Triplet et al, 2012)

En période de reproduction (oiseaux nicheurs) :

D'une façon générale, la vulnérabilité des oiseaux face au dérangement est maximale sur le site de reproduction, lors de la période d'incubation des œufs et de l'élevage des jeunes. La période de sensibilité des oiseaux nicheurs se situe entre le 15 mars et le 15 août.

En période d'hivernage ou de migration (oiseaux hivernants) :

La constitution de réserve énergétique sous forme de graisse est une condition nécessaire à la survie lors du trajet migratoire retour, puis à la reproduction (ponte et élevage des jeunes). La multiplication des dérangements humains, en phase de nourrissage ou en phase de repos, provoque un déséquilibre énergétique entre d'un côté, l'énergie gagnée par l'alimentation et de l'autre côté, l'énergie dépensée par l'envol provoqué par les dérangements.

Le dérangement est susceptible également de limiter l'accès aux milieux d'alimentation ayant pour conséquence :

- Une augmentation des dépenses puisque l'oiseau devra choisir des sites de reposoirs ou d'alimentation plus éloignés
- Une diminution, à long terme, de la capacité d'accueil des sites.

La période de sensibilité des oiseaux hivernants se situe entre le 1er octobre et 15 mars avec un pic d'affluence entre novembre et février. » https://www.parc-golfe-morbihan.bzh/medias/2023/09/LIVRET-4-LIGHT.pdf

La rivière étant étroite, les oiseaux dérangés sur une rive ne vont pas se reposer sur la rive opposée et vont chercher un autre lieu sur la rivière. Or l'aire d'étude étant restreinte, même avec une faible fréquentation, il suffit de quelques promeneurs en divers lieux pour que les oiseaux effarouchés en un point ne trouvent pas de site d'évitement pour se reposer.

Espèces, habitats et périodes de sensibilité au dérangement

Selon le Parc Naturel Régional du Golfe du Morbihan, le tableau ci-dessous synthétise les espèces d'oiseaux sensibles au dérangement selon les périodes de l'année.

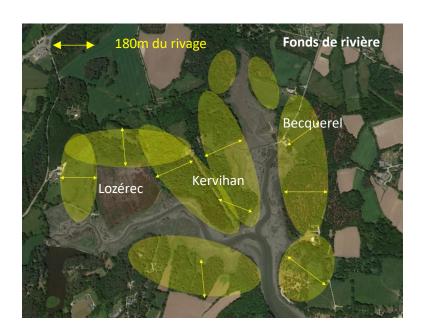
	Espèces	Habitat fréquenté	Fonction écologique de l'habitat fréquenté	Période (saison, marnage) de sensibilité
	Bernache cravant et canards Limicoles (Bécasseau variable, Tournepierre à collier, Grand gravelot)	Vasières	Alimentation	Marée basse et mi-marée d'hiver
Oiseaux hivernan	Emmedies (Bedaussed Torrabie)	Pointes rocheuses	Reposoir de marée haute	Marée haute d'hiver
	Laridés (mouette et goéland, sterne) Limicoles (Bécasseau variable, Chevalier gambette)	Marais et lagunes littorales	Reposoir de marée haute	Marée haute d'hiver
	Gravelot à collier interrompu	Haut de plage	Nidification et alimentation	Printemps
	Hirondelle de rivage et Tadorne de Belon	Haut de plage (microfalaise)	Nidification	Printemps et été
Oiseaux	Limicoles (Echasse blanche, Avocette élégante) et canards	Marais et lagunes littorales	Nidification et alimentation	Printemps
nicheur	Laridés (mouette et goéland) et Sterne pierregarin	llots rocheux, marais et lagunes littorales	Nidification et alimentation	Printemps
	Tadorne de Belon Busard des roseaux	Prés salés	Nidification et alimentation	Printemps
	Passereaux des zones humides (Gorgebleue à miroir)	Roselière, marais et lagunes littorales	Nidification et alimentation	Printemps

https://www.parc-golfe-morbihan.bzh/medias/2023/09/LIVRET-4-LIGHT.pdf

On note que les périodes sensibilités sont le printemps, l'été et l'hiver.

On note la fonction écologique et l'importance des habitats fréquentés : alimentation et reposoirs dans les vasières et marais, ainsi que nidification et alimentation dans les prés salés, roselières et marais.

Les principales zones à éviter pour préserver le patrimoine ornithologique



Les comptages montrent que la rivière de Crac'h compte plus de 80 espèces d'oiseaux dont plus de 20 espèces à enjeu modéré à fort :

Oiseaux nicheurs : **tadorne de Belon, chevalier gambette,** vanneau huppé, bourscarle de Cetti, cisticole des joncs, chardonneret élégant, pipit farlouse, pic épeiche, martin pêcheur et engoulevent d'Europe.

Oiseaux hivernants : **spatule blanche**, **grande aigrette**, **bécasseau variable**, **bernache cravant**, **courlis cendré**, bécasseau maubèche, grand gravelot, grèbe à cou noir, huitrier pie, tournepierre à collier, canard pilet, aigrette garzette, sterne caugek.

Plus de 20 espèces sont en déclin.

Préserver ces espèces en rivière de Crac'h est donc un enjeu de conservation.

Les comptages révèlent 3 grandes zones où ils se concentrent. Ce sont **les zones à** préserver en priorité et qu'il convient d'éviter.





Une pression anthropique en hausse

Le Morbihan connait un succès croissant. Selon le Parc Naturel Régional (PNR), certains secteurs sont soumis à une hyper-fréquentation à certaines périodes de l'année. Dérangement de la biodiversité, piétinement de milieux naturels, incivilités...

« Il est fréquent que certaines portions de sentiers côtiers du territoire du Parc enregistrent plus de 1000 passages par heure et plus de 5000 passages par jour à certains moments de l'année. D'autres sites observent des niveaux de fréquentation élevés, parfois sans évènement particulier, comme 3515 passages jour au vieux Pont du Bono. » https://www.parc-golfe-morbihan.bzh/medias/2023/09/LIVRET-6-LIGHT.pdf

Avec 100 000 habitants supplémentaires attendus d'ici 15 ans dans le Morbihan, la fréquentation va encore augmenter. Le futur classement des mégalithes au patrimoine UNESCO va aussi générer 30 % de visiteurs en plus. La pression anthropique va donc largement s'intensifier.

La rivière de Crac'h n'échappe pas au succès du Morbihan. Jusque- là peu connue, elle connait depuis la Covid une forte hausse de sa fréquentation par la terre (ex: route de la baie St Jean) comme par la mer (vedettes et semi-rigides à moteur).

On constate déjà que les oiseaux, bien présents en baie St Jean, ont déserté la partie sud.

L'effondrement de la biodiversité et de l'avifaune en Europe, en Bretagne et dans le Morbihan

Un quart des oiseaux européens a disparu en 40 ans indique une récente étude des chercheurs du CNRS. La pression humaine et la destruction des zones humides font partie des causes principales.

https://www.francetvinfo.fr/monde/environnement/biodiversite/biodiversite-l-inquietante-disparition-des-oiseaux-europeens 5827787.html

La situation s'aggrave ces dernières années. **43% des oiseaux en Bretagne sont menacés.**https://www.bretagne-vivante.org/2023/10/biodiversite-en-danger-43-des-oiseaux-en-bretagne-sont-menaces/

Le Morbihan est situé sur une voie majeure de migrations. Sa responsabilité est donc majeure.

Or Dans le golfe du Morbihan, sous la pression humaine, les chiffres de fréquentation des oiseaux du littoral s'effondrent. Depuis le début des années 1990, <u>le Golfe du Morbihan a perdu plus de 30% de ses oiseaux.</u> Les conditions d'accueil des oiseaux d'eau migrateurs et hivernants semblent donc s'être fortement détériorées. https://www.parc-golfe-morbihan.bzh/medias/2023/09/LIVRET-4-LIGHT.pdf

Ces oiseaux trouvent notamment refuge dans la rivière de Crac'h, une des dernières zones de quiétude du littoral.

Pour la survie de l'avifaune, il est essentiel de préserver cette zone de quiétude.

Préservons les oiseaux de la rivière de Crac'h



Courlis cendré



Sarcelle d'hiver



Chevalier guignette



Aigrette garzette



Chardonnerets élégants



Tadorne de belon



Spatule blanche



Grande aigrette



Vanneau huppé



Martin- pêcheur

Oiseaux du littoral en baie St Jean

Toutes les photos de ce dossier ont été prises sur la rivière entre août 2023 et mars 2024

YVES LE CAM Ornithologue

Association pour la Protection de la Rivière de Crac'h

https://rivieredecrach.fr
Agréée par l'Etat pour la protection
de l'environnement